

Histoire des engins et techniques de pêche

Présentation synthétique

Par Jean-Paul Beucher, avec la collaboration de Patricia Barthélémy, Gérard Deschamps, Isabelle Péronnet et Erwan Duhamel.



Site web : <http://www.ifremer.fr/lth/histoire.php>

La chasse industrielle aux XIXe et XXe siècles

Le baleinier à vapeur a tout changé. Le harpon propulsé de la proue du navire à l'aide d'un canon simplifie les captures. La baleine malgré sa puissance est incapable de lutter longtemps contre un navire de fort tonnage.

Dès 1850, les français abandonnèrent la chasse à la baleine (en 1868, Le Havre envoie son dernier baleinier). En Europe, elle devient l'apanage des Norvégiens qui arment 150 navires industriels : en 1917, une flottille tua 4 305 baleines près des seules côtes de Géorgie du Sud.



Crédit : Ivan T. Sanderson, Follow the whale

Les techniques industrielles

Les étapes technologiques importantes :



- navires plus puissants susceptibles de s'attaquer aux baleines en haute mer,
- flottilles constituées pour optimiser l'exploitation des zones de migration,
- harpons propulsés,
- harpons à têtes explosives.

Ces nouvelles techniques permirent de pêcher de nombreuses baleines (plus de 10 000 par an à partir de 1910). Le Japon et la Russie se font la guerre pour accéder aux ressources baleinières. Les moyens sont de plus en plus considérables, les flottilles augmentent et, dans les années 1930, on tue plus de 50 000 baleines par an. Cette surpêche aboutit à la disparition complète de plusieurs espèces, d'autres étant en voie de disparition.

En 1946, la Commission Baleinière Internationale interdit la chasse de certaines espèces : l'Angleterre, l'Espagne, la Hollande et la France s'associent aux Australiens, Néo-Zélandais et Américains, en renonçant définitivement à cette pêche.

Un moratoire est mis en place en 1985/1986.

Glossaire technique

alevin	jeune poisson n'ayant pas encore acquis la taille adulte (on dit aussi juvénile ou immature).
amphihalin	se dit d'un poisson dont le cycle de développement se déroule en partie en eau douce et en partie en mer.
armement	le navire étant considéré comme une entreprise, l'armement représente la structure socio-économique de mise en œuvre des moyens financiers, techniques et humains, pour son exploitation.
avançon	partie terminale d'une ligne de pêche constituée d'un fil plus fin qui porte le ou les hameçons.
balance	filet soulevé de petite dimension, monté en général sur un cadre de forme circulaire ; il est mis à l'eau et remonté à la main à partir d'une embarcation ou du rivage.
bolinche	nom donné en atlantique à un senne coulissante de taille moyenne. (<i>voir senne coulissante</i>).
bouée à pavillon	bouée de signalisation d'un engin de pêche, sur laquelle est fixée une perche portant un pavillon de reconnaissance.
boursage	Dans la manœuvre de la senne coulissante , désigne l'action de fermer la partie inférieure du filet en virant la coulisse jusqu'à ce que tous les anneaux arrivent à la potence de senne.
bourser	procéder au boursage .
brasse	mesure de longueur pour les cordages, 1,83m, servant aussi à indiquer la profondeur de l'eau. Ce terme est en usage dans la plupart des nations maritimes mais la longueur en est différente : en France : 1,624 m, en Angleterre et en Amérique : 1,829 m (six pieds anglais).
cabestan	treuil à bras dont la poupée est verticale, utilisé pour des manœuvres nécessitant de gros efforts.
canne	pièce allongée, réalisée en matériau léger, souple et résistant (bois, bambou, fibre de verre, carbone, kevlar etc.), tenue à la main et qui sert à soutenir la ligne.
carrelet	engin de pêche côtière ou d'estuaire, constitué d'une nappe de filet horizontale, en général de forme carrée, soutenu par une armature et qui, après avoir été immergé à la profondeur voulue, est remonté périodiquement à la main ou mécaniquement.

chalut	filet en forme d'entonnoir traîné par un ou deux bateaux.
chalutage par l'arrière	les manœuvres de mise à l'eau et de remontée du chalut s'effectuent par la poupe, dans l'axe du navire, à partir d'un portique, avec une rampe sur les plus gros chalutiers.
cotre	voilier à un mât, gréé avec foc et trinquette.
dogre (dogger)	navire utilisé pour la pêche et répandu dans tous les pays riverains de la Manche, du XVIIe siècle jusqu'au début du XIXe.
doris	à l'origine, embarcation légère à fond plat employée comme annexe opérant à partir d'un navire mère et utilisée en particulier pour la pêche à la morue dans la région de Terre-Neuve. Le doris est utilisé en version motorisée pour la pêche côtière.
dundee	Bateau de pêche à deux mâts, avec des voiles à corne : gréé d'un grand mat portant une voile aurique sur corne, surmontée d'un hunier carré et d'une voile d'artimon. De l'écossais <i>dandy</i> , altéré par rapprochement avec le nom du port de Dundee, ce terme désigne un bateau de pêche qui naviguait en Manche et Mer du Nord et appelé également <i>ketch</i> . Il fut utilisé au cours des dix-neuvième et vingtième siècles.
engin de pêche	ensemble des éléments du dispositif de capture, mis à l'eau durant l'opération de pêche.
épervier	filet en forme de cône évasé, lesté à sa périphérie et retenu par une ligne amarrée en son centre, et qui lancé du rivage ou d'une embarcation, capture les poissons en retombant et en se refermant sur eux.
épuisette	filet en forme de poche, monté sur une armature circulaire ou triangulaire fixée à l'extrémité d'un manche.
estran	zone du littoral soumise au balancement des marées. (<i>syn</i> : zone intertidale).
filage	opération qui consiste à mettre à l'eau un cordage, une chaîne ou un engin de pêche (chalut, câble, funes...).
filer	opérer un filage . (<i>syn</i> : mouiller).
foc	voile triangulaire placée à l'avant d'un bateau à voile.
foène	harpon à plusieurs pointes, utilisé à la main, pour la pêche à pied ou en embarcation, en eau peu profonde. (<i>syn</i> : fouine).
frai	<i>Le frai</i> : petits poissons, larves, alevins.

funne	câble d'acier servant à remorquer l'engin de pêche. Il relie le bateau aux panneaux ou directement aux bras (cas du chalutage en boeuf).
goélette	voilier à deux mâts dont le grand mât est à l'arrière.
haler	exercer un effort de traction sur un cordage ou une manœuvre d'engin de pêche afin de l'amener à bord ou sur le rivage. Tirer et monter le chalut à bord, à la fin du trait.
halin	très fort cordage commis une seule fois et qui reste donc relativement souple, par opposition au grelin (<i>syn</i> : aussière).
hauturier	qui a trait à ce qui est en haute mer (hors de vue des côtes).
haveneau	genre d'épuisette utilisée pour la pêche à la crevette. (<i>syn.</i> havenet, pousseux).
hunier	petite voile située au-dessus de la grand-voile et servant à en augmenter la puissance.
ligne-mère	corde goudronnée ou ligne en nylon de plus fort diamètre, à laquelle sont fixés les avançons.
lougre	bateau à trois mats gréant misaine , grand-voile et tape-cul au tiers. S'y ajoutent un hunier et un foc .
matte	groupe de poissons d'une même espèce et âge ou taille évoluant ensemble (ex : une matte de thons). (<i>syn</i> : banc de poissons).
misaine	voile inférieure du premier mât (mât de misaine), sur les navires gréés à traits carrés (sauf sur les deux-mâts).
mourre de pouar	(signifie : <i>groin de porc</i>). Bateau de pêche côtière en Méditerranée qui s'est transformé au cours du dix-neuvième siècle. Fin et léger au début pour favoriser l'aviron, il s'est élargi et alourdi progressivement. La coque possède une légère dissymétrie (avant plus élancé, arrière plus volumineux et plus haut), ce qui permet d'embarquer une grande quantité de filets sans faire plonger l'arrière du bateau. Il permet de pratiquer plusieurs types de pêche : arts traînants (petit chalut tiré par deux bateaux, chalut à panneaux, ...) et surtout pêches saisonnières (thon, sardine, ...). Il est gréé d'une voile latine souvent complétée par une petite voile triangulaire placée à l'avant (foc).
nasse	piège en forme de cage ou de panier, destiné à la capture des crustacés, poissons ou mollusques. (<i>syn</i> : casier).
panneau de chalut	élément divergent du train de pêche, placé entre la funne et le chalut .

pélagique	relatif à la pleine eau. Adjectif qui qualifie les espèces qui se trouvent en pleine eau et ne dépendent aucunement du fond pour l'accomplissement des fonctions biologiques.
poupe	arrière du navire.
proue	avant du navire.
quart à poche	sorte de bouée en forme de tonneau.
ralingue	cordage monté sur un engin de pêche et servant de support ou de renfort.
ressources halieutiques	stocks ou populations de poissons, crustacés et plantes marines pouvant soutenir des activités de pêche.
salabarde	à bord d'un senneur, épuisette de grande taille, manœuvrée manuellement ou mécaniquement, qui sert au transfert de la capture du filet (senne) au bateau.
senne	filet encerclant et traînant, mis à l'eau à partir d'une embarcation, et manœuvré soit du rivage, soit à partir du bateau lui-même.
senne coulissante	filet tournant caractérisé par l'emploi d'une coulisse à la partie inférieure assurant ainsi le boursage du filet et permettant de retenir la totalité du poisson capturé.
TAC	Total Admissible de Captures : poids total en tonnes d'un stock particulier pouvant être capturé au cours d'une période donnée.
tape-cul	mât portant une petite voile, du même nom, située à l'extrémité arrière du bateau et destinée à le maintenir face au vent.
tessure (tésure)	ensemble d'un engin de pêche formé par un nombre variable de filets dérivants mis bout à bout.
tonnage	capacité cubique d'un navire ou de l'un de ses compartiments exprimée en tonneaux. Le tonneau est égal à cent pieds cubes anglais ou à 2.83 mètres cubes (le tonneau de jauge). Le tonnage exprime toujours un volume.
virage	<ul style="list-style-type: none"> - Opération inverse du filage qui consiste à remonter l'engin de pêche à bord du navire. - Dernière phase d'une opération de pêche durant laquelle on enroule les câbles de remorque et on embarque le filet (chalut).
virer	<ul style="list-style-type: none"> - opérer un virage. - haler un cordage par enroulement sur une bobine ou une poupée de treuil.